LA SÉANCE DE LA CHAMBRE

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

M. Joseph Denais estime que les propositions de loi sont nettement divergentes. Le projet de loi déposé par le gouvernement n'a pas encore été examiné par les commissions compétentes

M. Joseph Denais estime d'autre part que pour examiner les droits de chaque assujetti aux assurances sociales, ancien ou nouveau, il convient de procéder à un véritable inventaire et que cet examen sera forcément très long. On a essayé de diminuer le nombre des ayants-droits pour que les ressources à trouver soient moins importantes. On avait prévu dans certaines propositions des retraites de plus de 4.000 francs par an, alors qu'aujourd'hui le projet gouvernemental n'octroie aux travailleurs retraités qu'une somme de 1.500 ou 1.800 francs.

Le député de Paris considère que l'on risque de multiplier le nombre des fonctionnaires et d'augmenter la paperasserie pour aboutir seulement au mécontentement des intéressés.

M Joseph Denais estime qu'il ne s'agit plus, à l'heure actuelle, d'instituer une retraite pour les vieux travailleurs, mais seulement de procéder à l'organisation d'un secours. La commission d'assurance et de prévoyance sociales a tâché du lest. Une retraitée célibataire, d'après le texte de la commission ne toucherait que 2.900 francs, c'est-à-dire beaucoup moins que s'il était inscrit à une caisse de chômage. Obliger les campagnards de plus de 60 ans à se croiser les bras ce sera nuire dans les campagnes à l'intérêt général (Excl ext. gau.).

M. Denais déclare qu'on ne peut entreprendre la discussion des textes sans un examen préalable des commissions compétentes avec l'accord du gouvernement.

...puis accepte de la retirer

M. Petrus FAURE (Loire) s'oppose à la demande de question préalable et demande à la Chambre de discuter le rapport de M. Flé

M POMARET, ministre du Travail, demande à M Denais de renoncer à la question préalable. Le gouvernement reste très attaché à la question de la retraite des vieux et il est animé par le souci d'aller vite et de faire une œuvre sage et raisonnable. Le ministre souligne que son projet ne fait appel ni au budget ni au trésor

M DENAIS renonce à la question préalable.

Le texte gouvernemental est renvoyé à la Commission

M PARSAL (Seine) insiste pour la discussion du texte de la commission.

M. Flé rapporteur, défend le texte de la commission et ajoute que, malgré le difficultés de l'heure il convient d'assurer une retraite aux vieux travailleurs qui ont tant contribué à la richesse nationale.

M. DENAIS constate qu'il y a conflit sur les moyens d'atteindre ce but et demande le renvoi du texte gouvernemental à la commission

M Pomaret accepte ce renvoi et précise qu'il ne peut en aucune manière avoir un sens dilatoire

Le renvoi à la commission est ordonné

La séance est levée à 11 h 20

LES INTERPELLATIONS SUR LA POLITIQUE AGRICOLE

La séance est ouverte à 15 h. 35, sous la présidence de M. Buyat, vice-président. Au banc du Gouvernement : M. Queuille ministre de l'Agriculture, M. Albert Sarraut, ministre de l'Intérieur.

L'ordre du jour appelle la discussion des interpellations sur la politique agricole du Gouvernement.

M. Renaud Jean

M. RENAUD Jean (Lot-et-Garonne) développe son interpellation sur les modifications que le ministre de l'Agriculture a l'intention d'apporter à l'article 14 de la loi du 15 août 1936, portant création de l'Office du Blé.

M. Renaud Jean rappelle d'abord les attaques qui ont eu lieu contre l'Office du Blé et les difficultés auxquelles celui-ci dut faire face par suite des récoltes excédentaires.

Il développe de nombreux arguments en faveur de la réduction du taux de blutage L'orateur pense que le système actuellement applique par l'Office peut assurer pendant un an ou deux la résorption des excédents mais qu'il fait peser sur lui de graves menaces Il importe, par le vote de textes nouveaux, d'assurer la disparition progressive et rapide des excédents et d'opposer un barrage à la surproduction en ramenant la production de 82 millions à 72 millions de quintaux

M Renaud Jean dresse ensuite un plan de réorganisation du marché du blé, afin d'assainir celui-ci par des contingentements individuels de production.

M. Tanguy

M. TANGUY (S.F.I.O.), (Finistère) regrette la diminution des prix des produits agricoles et fle cette réduction à la politique de déflation des salaires. Il demande que soit poursuivi l'effort d'organisation de la production et prie le ministre de l'Agriculture de faire adopter le projet voté par la Chambre étendant les conventions collectives à l'Agriculture et le projet faisant bénéficier les fermiers de la plus-value qu'ils ont donnée aux propriétés

Il espère enfin que l'unanimité de la Chambre se réalisera pour l'extension des allocations familiales aux travailleurs de l'Agriculture et la création d'une Caisse Nationale des Allocations familiales

La séance est suspendue.

M. Castagnez

La séance est reprise à 17 h. 15.

M Jean CASTAGNEZ (Cher), (S.F.I.O.) interpelle sur les mesures que le Gouvernement compte prendre pour généraliser les allocations familiales plus particulièrement dans les populations rurales

« Notre courrier nous apprend que la situation n'est pas aussi brillante que le dit le ministre des Finances Nous recevons des plaintes des pères de famille, ouvriers agricoles, mis en chômage par la politique de déflation du Gouvernement La dernière statistique du chômage porte sur 17.000 demandes de travail de nos ouvriers agricoles n'ont pu être satisfaites, la politique du ministre des Finances est dirigée contre les travailleurs ruraux (Appl oc. com.)

M. QUEUILLE fait observer que, pour la première fois, le Gouvernement a fait voter l'extension des allocations familiales à l'Agriculture

M CASTAGNZZ en convient, mais dénonce les obstacles opposés à la réalisation de la réforme sur le personnel de tous les exploitants agricoles Les formalités sont tout à fait excessives. La subtilité des auteurs des décrets-lois a imagine un grand nombre de catégories et sous garanties Une Caisse Nationale devrait comprendre tous les salariés.

M Castagnez regrette l'inégalité des allocations selon les départements et selon les caisses Il est nécessaire de codifier l'aide aux familles nombreuses

M. Castagnez s'élève contre la réduction des crédits destinés à l'outillage rural. Les bornes-fontaines sont nécessaires comme les mitrailleuses à la prospérité du pays

M. Trémintin

M. TREMINTIN interpelle sur la politique agricole du Gouvernement et ses applications dans le domaine économique social, familial et colonial.

M Trémintin souhaite la simplification des formalités de l'Office du blé pour les paiements des sommes dues aux producteurs : le crédit agricole devrait fonctionner dans de meilleures conditions

M QUEUILLE interrompt pour rappeler qu'il a porté de 600 à 800 millions les crédits mis à la disposition des caisses de crédit agricole.

M. TREMINTIN. — Nous espérons que vous continuerez votre effort pour assurer la vie agricole du pays

Le député du Finistère approuve les mesures successorales prises pour favoriser le maintien de la terre des familles rurales, mais il convient également de parachever la réforme des allocations familiales par leur extension à l'agriculture. La réforme est mûre. Le Gouvernement a le devoir d'assurer le retour à la terre, d'assainir le logement rural, de réaliser l'électrification des campagnes, d'assurer aux fermiers le remboursement des améliorations qu'ils ont faites à la propriété. D'autre part le Gouvernement doit harmoniser les productions agricoles métropolitaines et coloniales. (Appl.).

La suite du débat est renvoyée à jeudi

Le président fait connaître les propositions de la conférence des présidents pour le règlement de l'ordre du jour. Ces propositions sont adoptées.

La séance est levée à 18 h 30. Séance demain matin et après-midi pour discuter les propositions d'amnistie.

LE COLLECTIF DE DÉCEMBRE A ÉTÉ VOTÉ AU SÉNAT

Mardi, l'Assemblée abordera la discussion des interpellations de politique extérieure

La séance est ouverte à 15 h. 10 sous la présidence de M. Jules Jeanneney

M Paul Reynaud dépose le collectif de février qui vient d'être voté par la Chambre.

L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi adopté par la Chambre portant ouverture et annulation de crédits sur l'exercice 1938 (Collectif de Décembre).

M. Abel GARDEY développe son rapport et formule les observations auxquelles a donné lieu de la part de la Commission des Finances l'examen détaillé des propositions du Gouvernement.

M. Gardey indique que le projet soumis au Sénat ouvre un total de crédits de 1.327 millions, ces crédits étant compensés partiellement par des annulations dépassant 51 millions Il ajoute que deux autres collectifs de régularisation doivent encore intervenir pour l'exercice 1938. Ces divers collectifs grèveront le budget de 1938 d'une somme totale de 9 milliards et demi

M. EVEN demande que les petits travaux ruraux bénéficient effectivement des dérogations admises par le Gouvernement lors de la réduction par les décrets-lois des crédits affectés aux grands travaux.

M. REYNAUD répond qu'il veillera à ce que satisfaction soit donnée à M. Even

Le Sénat passe à l'examen des chapitres.

Au chapitre du travail, M. BRON rappelle que le taux des subventions de l'État aux Caisses Syndicales de chômage a été abaissé de 60 à 26,4% et demande l'ouverture de crédits permettant aux Caisses de tenir les engagements qu'elles ont pris en comptant sur une subvention de 60%

M. REYNAUD indique qu'un crédit de 5 millions est inscrit à cet effet dans le collectif de février. **L'ensemble du collectif est adopté à l'unanimité des 290 votants.**

Séance levée à 16 h. 05 ; prochaine séance mardi à 15 h. pour la discussion des interpellations sur la politique extérieure.

DES QUADRUPLÉES NÉES AU TEXAS

Londres, 2. — A Galveston, dans le Texas, Mrs Badgett, femme d'un contremaître d'une entreprise de constructions, a mis au monde, hier soir, quatre fillettes.

L'AGRICULTURE ET LA MOBILISATION PARTIELLE

Paris, 2. — Une délégation de la Commission de l'Agriculture de la Chambre a été reçue par le président du Conseil et lui a soumis les premiers résultats d'une enquête effectuée dans les départements de l'Est.

Elle a signalé la nécessité de régler rapidement et avec libéralité les réclamations concernant les réquisitions de chevaux, les dommages aux biens résultant de la mobilisation de septembre 1938, et le paiement des terrains expropriés pour la construction des fortifications. Elle a également évoqué les problèmes d'ordre plus général relatifs à la mobilisation civile dans les mêmes départements. Elle en entretiendra le président du Conseil lorsque son enquête sera terminée.

Le président du Conseil a remercié la délégation des renseignements fournis et a déclaré qu'il examinerait les problèmes énumérés avec la volonté d'aboutir à une solution rapide.

PRISE DE BERGA ET DE PLUSIEURS VILLAGES PAR LES FRANQUISTES

Burgos, 2. — Les troupes nationalistes ont occupé l'importante localité de Berga, qui se trouve à 35 kms environ, à vol d'oiseau, de Puigcerda.

D'autre part on annonce que l'avance nationaliste continue dans tous les secteurs du front catalan. Le corps d'Urgel, après avoir occupé Berga, très important nœud de communications, poursuit l'adversaire, qui se retire vers le nord.

De son côté, le corps de Maestrazgo a occupé les villages de San Martin, de Ruldeperas et de Taradell, et sa progression continue. Quant aux légionnaires, ils avancent le long de la côte.

Les troupes républicaines se seraient reprises

Perpignan, 2 — Suivant des renseignements parvenus à la frontière, les troupes républicaines semblent s'être reprises et tiennent actuellement une ligne qui, partant de Lloret de Mer, au pouvoir des nationalistes, passerait légèrement au nord de Santa Coloma, de Vich, de Berga, pour atteindre le sud de Organa.

Suivant d'autres renseignements, la S.E.O d'Urgel aurait été évacuée. On en déduit que les Républicains auraient décidé alors d'abandonner, sans grand combat, la Vallée du Haut-Segre et son aboutissant.

Une avance de dix kilomètres par jour

Puigcerda 2. — L'armée gouvernementale operant dans la région se déplace lentement vers l'est, vers Ripoll et Viat, pour éviter d'être encerclée.

Devant Gérone, les Républicains pourraient résister, mais devant la quasi totalité des forces nationalistes, massées devant eux, ils seront vraisemblablement dans l'obligation de reculer.

L'avance nationaliste, retardée par le manque de routes la neige et le froid, ne dépasse guère dix kilomètres par jour.

A 30 km. de Ripoll

Burgos, 2. — On annonce que les avant-gardes du corps d'armée de Maestrazgo, qui a occupé Vich, hier, sont parvenues à 30 kilomètres de Ripoll.

NOUVEAUX BOMBARDEMENTS ET NOUVEAUX TUÉS ET BLESSÉS A VALENCE

Valence, 2. — Entre 1 h. 50 et 9 h. 40 ce matin, la ville a été bombardée trois fois. A 1 h. 50, cinq Savoia ont lancé une cinquantaine de bombes sur le port. Les bombes sont tombées entre les navires marchands, causant des dégâts. A 9 h. 20 huit Savoia ont lancé sur le port 80 bombes qui ont causé quelques incendies ; la plupart des bombes sont tombées dans le faubourg de Cabanal, détruisant 22 maisons. A 9 h. 40, cinq Savoia ont bombardé la zone limitrophe du port, l'intérieur de la ville et la station de chemin de fer, détruisant 11 maisons. On a retiré des décombres 11 morts et 29 blessés. Les brigades spéciales recherchent si d'autres victimes sont enfouies sous les décombres.

Une dépêche de Figueras annonce que l'aviation nationaliste a survolé quatre fois la ville, pendant la journée d'hier. La seconde fois, un violent bombardement a été effectué par 15 avions. Il y a peu de dégâts.

D'autre part, le village de Junquera, situé à 3 kilomètres de la frontière française, a été bombardé, hier, pour la première fois, par cinq avions. Il n'y a aucune victime.

Arrivée d'un torpilleur italien à Barcelone

Barcelone, 2. — Le torpilleur italien « Orsa » est arrivé à Barcelone. Le commandant s'est présenté aux autorités de la ville qui lui ont rendu sa visite à bord du torpilleur.

Une barque de pêche a été mitraillée

Valence, 2. — Ce matin, à 11 h. 20, une barque de pêche a été attaquée à la mitrailleuse à la hauteur de Denia, par un hydravion nationaliste. Deux membres de l'équipage ont été tués.

Les vieillards, femmes et enfants seront accueillis dans la zone occupée par les rebelles

Burgos, 2. — Le service de presse nationaliste communique :

« C'est aux tribunaux de justice que les autorités nationales confient la tâche de juger dès la libération du territoire tous les individus appartenant au parti rouge qui sont pris ou qui se rendent à l'armée ou à la police

Le généralissime Franco réitère son offre d'accueillir en Espagne nationale tous les vieillards, femmes et enfants qui s'enfuient de la zone rouge »

LES ÉVÉNEMENTS D'ESPAGNE

"Notre sécurité est assurée à la frontière espagnole"...

... déclare M. Albert Sarraut

A DÉFAUT D'UN AMBASSADEUR IL SERAIT QUESTION D'ENVOYER A BURGOS, EN MISSION TEMPORAIRE, LE GÉNÉRAL CATROUX

AU COURS D'UNE RÉUNION DES CORTÈS, UN VOTE UNANIME A APPROUVÉ LA POLITIQUE DE RÉSISTANCE DU GOUVERNEMENT.

Paris, 2. — Ce matin, à 8 h. 50, MM. Albert Sarraut, ministre de l'Intérieur, et Marc Rucart, ministre de la Santé publique, venant de Perpignan, sont arrivés à Paris, par la gare d'Orsay.

M. Albert Sarraut n'a fait aux journalistes qu'une brève déclaration :

« Toutes les mesures utiles ont été prises en temps opportun. La sécurité de la frontière est pleinement assurée, et ceci sans qu'il soit question de prendre des mesures militaires On a renforcé les effectifs de police afin d'empêcher l'exode non réglementé des fugitifs ».

De son côté, M. Marc Rucart a dit : « Je suis en mesure de vous assurer que le dévouement de la population de Perpignan et de la frontière espagnole est admirable. Tous les soins ont été prodigués sur place pour éviter la contamination. Je garde de ce voyage la meilleure impression et j'en rapporte aussi un grand réconfort ».

D'autre part, en quittant la présidence du Conseil, M. Albert Sarraut, ministre de l'Intérieur, a déclaré que le voyage qu'il venait de faire en compagnie de M Marc Rucart, ministre de la Santé Publique, lui avait permis de constater qu'en cas d'afflux de miliciens espagnols à la frontière française, un certain nombre de mesures devraient être prises. Ces dispositions seront arrêtées en conseil des ministres.

Le général Catroux serait envoyé à Burgos, en « mission temporaire »

Paris, 2. — M. Daladier a reçu, hier matin, M. Flandin, qu'accompagnait une délégation du groupe franco-espagnol nouvellement créé à la Chambre.

Les délégués qui venaient de voir M. Bonnet ont souligné la nécessité pour la France d'être représentée auprès du gouvernement du général Franco qu'ils considèrent comme le gouvernement national de l'Espagne.

Dans sa réponse, M. Daladier s'est borné à indiquer que le conseil des ministres aurait à prendre une décision à ce sujet, mais que la question avait évidemment « fait des progrès ».

A défaut d'un ambassadeur, qui serait nommé plus tard — et l'on cite les noms de Malvy et Frossard et de l'ancien bâtonnier Fourcade, sénateur des Basses-Pyrénées — il serait question d'envoyer en « mission temporaire » auprès du gouvernement nationaliste, le général Catroux, qui commande, à Alger, le 19e corps d'armée. Passé dans le cadre de réserve, il commanda au Maroc où il fut le vainqueur du Tafilalet. Il entretenait, à cette époque, d'excellentes relations avec celui qui était alors gouverneur du Maroc espagnol.

La résistance à outrance est décidée par les gouvernementaux

Figueras, 2. — Hier soir s'est tenue au Château de Figueras, une réunion des Cortès. Un vote unanime a approuvé la politique de résistance à outrance du Gouvernement.

ECHANGE DE TÉLÉGRAMMES ENTRE LE GÉNÉRAL FRANCO ET L'EX-ROI ALPHONSE XIII

Burgos, 2. — Il y a eu un échange de télégrammes entre le général Franco et le Roi Alphonse XIII d'une part, et d'autre part l'Infant Don Juan de Bourbon, à la suite des récents succès des armées nationalistes.

Un officier espagnol poursuivi en France pour outrages et rebellion

Toulouse, 2. — Ramon Lopez Diaz, 25 ans, officier de marine, déserteur d'Espagne, qui abordait samedi à Port-la-Nouvelle, vient d'être déféré à la justice correctionnelle de Carcassonne. Transporté en car avec d'autres déserteurs de la gare d'Alzonne à Montolieu, Lopez voulut absolument prendre place à côté du conducteur. Invité par le garde mobile qui conduisait le convoi à s'asseoir plus loin, l'officier injuria le garde, le saisit par la tunique à hauteur de la poitrine, et menaça de le frapper.

Poursuivi pour outrages et rebellion, ce dangereux réfugié sera jugé à la première audience.

LE PROJET D'AMNISTIE DES CITOYENS SUISSES AYANT COMBATTU EN ESPAGNE EST REJETÉ

Berne, 2. — Le Conseil National a rejeté, par 93 voix contre 71, le projet d'amnistie en faveur des citoyens Suisses qui prirent part à la guerre civile d'Espagne.

Le Conseil Fédéral avait proposé le rejet du projet.

LES JOURNAUX ITALIENS FONT GRIEF A LA FRANCE DE SON REFUS DE RECEVOIR LES MILICIENS ESPAGNOLS

Rome, 2. — Les journaux italiens qui, il y a quelques jours, faisaient grief à la France de vouloir accueillir les miliciens républicains, lui reprochent aujourd'hui de se refuser à les recevoir

« La mesure prise pour renvoyer sur les champs de bataille tous les miliciens déserteurs, écrit l'envoyé spécial de la « Stampa », veut en fait, rendre à Négrin, des combattants. Plus de 20.000 miliciens sont retournés dans les rangs de l'armée rouge »

La France n'a pas ravitaillé le « José-Luis-Diez »

en armes et munitions, affirme M. Butler à la Chambre des Communes

Londres, 2. — M. R.-A. Butler, sous-secrétaire d'Etat au « Foreign Office », a démenti, aux Communes, les informations contenues dans une note récente du général Franco au gouvernement britannique selon lesquelles la France aurait ravitaillé en armes et en munitions le destroyer républicain « José-Luis-Diez », alors qu'il était en cale sèche à Gibraltar

Les rapports reçus du gouvernement de Gibraltar ne confirment pas les allégations auxquelles il est fait allusion, a déclaré le ministre, en réponse à une question du lieutenant-commandant Fletcher.

M. LÉON DEGRELLE SE REND EN ESPAGNE

Bruxelles, 20. — M. Léon Degrelle, chef du parti rexiste, a quitté Bruxelles pour Burgos, où il sera, pendant quelques jours, l'hôte de la phalange espagnole.

LES RELATIONS ENTRE LA ROUMANIE ET LA YOUGOSLAVIE

LES ENTRETIENS ENTRE M. GAFENCU ET M. STOYADINOVITCH SONT TERMINÉS

Le communiqué public enregistre la volonté des deux pays d'entretenir des rapports étroits

« Faire une politique réaliste ne signifie pas se soumettre sans conditions à toutes les réalités, au mépris de ses intérêts ou de ses amitiés traditionnelles »

a déclaré le Ministre roumain

Belgrade, 2. — Ce soir à 18 h. 30, le ministre des Affaires étrangères de Roumanie M. Gafencu, et le Président du Conseil et ministre des Affaires étrangères de Yougoslavie, M. Stoyadinovitch, ont reçu les journalistes dans les salons du Ministère des Affaires étrangères. A l'issue des entretiens Stoyadinovitch-Gafencu, le communiqué suivant a été publié :

« La visite de M. Gafencu, a donné l'occasion aux deux hommes d'Etat d'examiner toutes les questions qui intéressent la Roumanie et la Yougoslavie Au cours de cet échange d'idées, ils ont constaté leur parfaite identité de vues et leur volonté réciproque de continuer à entretenir les rapports étroits qui existent entre les deux pays amis et alliés.

« En même temps il a été confirmé que les deux pays, la Roumanie aussi bien que la Yougoslavie, sont inspirés du désir de créer et de maintenir avec tous les autres pays et en premier lieu avec leurs voisins des rapports basés sur une collaboration pacifique et constructive ».

Une déclaration de M. Gafencu

Après la lecture du communiqué officiel sur les entretiens de M. Gafencu et de M. Stoyadinovitch, le ministre des Afaires étrangères roumain a lu à la presse une déclaration disant notamment :

« Nous devons et voulons tenir compte dans notre action politique des réalités. Faire une politique réaliste ne signifie pas se soumettre sans condition à toutes les réalités quelles qu'elles soient, au mépris de ses intérêts, de ses aspirations légitimes ou de ses amitiés traditionnelles; cela signifie seulement s'efforcer de comprendre ces réalités pour en tenir compte dans ses décisions, dans ses efforts, dans son action.

« La Roumanie et la Yougoslavie s'efforcent de se montrer compréhensives envers les intérêts de tous les peuples qui les entourent, en espérant ainsi créer une atmosphère d'entente et de paix féconde dans le bassin danubien et dans les Balkans et nous sommes heureux chaque fois que nous voyons une grande puissance s'intéresser amicalement à nos efforts et faciliter leur réalisation ».

LÉGION D'HONNEUR

Sont promus ou nommés au grade de **commandeur** (promotion normale) : M. Bertrand, président du Conseil général de Seine-et-Oise, vice-président du comité supérieur d'aménagement de la région parisienne ; M. Marchand, directeur général de la police municipale ; M. Schoeller, directeur général des messageries Hachette et des bibliothèques des gares.

Officiers. — MM. **Degroote**, conseiller général du Nord ; **Bailly**, conseiller général du Nord.

Chevaliers. — MM. **Bouchez**, conseiller général de la Somme ; **Brocq**, conseiller général du Pas-de-Calais ; **Cheval-Chevalier**, capitaine au corps des sapeurs-pompiers d'Ardres (Pas-de-Calais).

Ministère du Commerce

Paris, 2. — Sont promus ou nommés : au grade d'officier : MM. Marcel Blum, administrateur de sociétés, à Paris ; Jean Merle, administrateur de sociétés à Paris ; Louis Nicole, industriel, à Lomme ; Jean-Baptiste Rocca, industriel à Marseille.

Ministère des P.T.T.

Paris, 2. — Sont promus ou nommés : Au grade d'officier : MM. Léon Gention, chef de bureau au ministère des P.T.T. ; Emile Picault, ingénieur en chef directeur du service de la T.S.F. ; Jean Dauvin, ingénieur en chef, à Lille ; Michel Roux Spitz, architecte des P.T.T

L'AGRESSION CONTRE M. SPAAK

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Une proposition en faveur du régime fédéral soulève des incidents

M. Truffaut, député socialiste de Liége avait déposé une proposition de loi révisant la constitution dans le but d'établir en Belgique le régime fédéral, c'est-à-dire la séparation de la Flandre et de la Wallonie. Le débat s'engagea sur la prise en considération de cette proposition. Le Gouvernement repoussa la prise en considération et reprocha aux députés qui soutenaient ce projet de faire perdre le temps au Parlement.

De violents incidents surgirent, des injures furent prononcées et, finalement, la séance fut suspendue.

Le vote sur la nomination du Dr Maertens

A la reprise, après un nouveau débat, la prise en considération de la proposition de M. Truffaut fut rejetée par 111 voix contre 62 et 4 abstentions et on passa alors au vote sur l'ordre du jour pur et simple déposé par M. Van Cauwelaert, en conclusion de l'interpellation sur la nomination du docteur Maertens à l'Académie flamande de médecine.

La Chambre adopte cet ordre du jour pur et simple. Sur 181 votants, 88 ont répondu oui, 86 non et il y eut 7 abstentions. Les Flamands applaudirent, mais il apparut que la majorité du gouvernement sur cette question n'était que de deux voix et que cette majorité n'avait été obtenue que par l'abstention de cinq députés socialistes, un rexiste et un libéral.

Dans la rue, des manifestants demandent la démission du Gouvernement

Pendant ce temps, des manifestations d'anciens combattants se déroulaient dans la rue. Les abords du Parlement et du palais royal étaient gardés par des forces de gendarmerie et de police. Au pied de l'escalier de Sainte-Gudule, vers 5 heures du soir, MM. Louveau et Cox, des « Croix de Feu », prononcèrent des harangues, considérant le vote comme un échec pour le gouvernement et demandant la démission du gouvernement et un arrêt cassant la nomination.

Les manifestants qui étaient environ 600 se dirigèrent alors par les boulevards extérieurs, vers la rue Royale et ils finirent par briser vers 10 heures du soir le barrage de la police et une cinquantaine d'entre eux vinrent crier « démission, démission », devant le ministère de M. Spaak. M. Spaak refusa de recevoir une délégation et M. Cox réclama à nouveau, en haranguant la demission du gouvernement.

M. Spaak est assailli et frappé par 200 manifestants

Puis, les manifestants se dispersèrent. Tout paraissait fini quand, vers 8 h., on apprit qu'une bande de 200, qui ne comprenaient plus seulement des anciens combattants, mais des rexistes et des jeunes gens de la Légion nationale, se dirigeaient vers le domicile particulier du premier ministre, à Saint-Gilles, rue Delhasse. MM. Louveau et Cox s'étaient présentés au domicile et furent reçus par Mme Spaak, qui était seule avec ses enfants.

Sur ces entrefaites, le premier ministre, ne voulant pas laisser sa femme et ses enfants seuls à la maison, revint en automobile, en compagnie de son chef de cabinet, M. Rens.

En face de sa demeure, au moment où il descendait de son auto, il fut assailli par une bande de 200 manifestants, hurlant et frappant. Son chapeau disparut dans la bagarre et il fut frappé au front par un instrument contondant, sans toutefois, que la chair eût été ouverte.

M. Spaak porte une large marque rouge en travers du front, et il reçut des coups dans le cou et dans le dos. Il fut défendu par son chef de cabinet et par son chauffeur à qui l'on arracha sa montre

Une délégation Croix de feu demande à nouveau la démission de M. Spaak

Au cours de la bagarre, la police et les gendarmes intervinrent et pendant que M. Spaak rentrait chez lui arrêtèrent le comte de Lallaing qui portait une grosse pierre. La gendarmerie refoula ensuite les manifestants qui retournèrent vers la rue.

M. Spaak, à son domicile, a trouvé les délégués des «Croix de Feu» qui demandèrent sa démission, à quoi le premier ministre répondait qu'il ne dépendait que du Roi, du Parlement et de sa conscience et qu'il n'avait pas à tenir compte de leurs manifestations et de leurs exigences.

Le procureur du roi et le bourgmestre de Saint-Gilles, M. Diderich, vint aussi chez le premier ministre.

La nouvelle de l'agression odieuse contre le premier ministre s'est repandue immédiatement dans la population bruxelloise où elle rencontre une réprobation générale, malgré les sentiments de chacun sur la nomination du docteur Maertens.

Dans la classe ouvrière, une indignation très vive s'est manifestée.

LE ROI A PRÉSIDÉ UN CONSEIL DES MINISTRES

Bruxelles, 2. — Le roi a présidé ce matin, au Palais de Bruxelles, un conseil des ministres. La délibération a duré une heure. Un communiqué officiel précise qu'au cours de ce conseil consacré exclusivement aux problèmes de politique intérieure, le roi a notamment parlé de la nécessité d'une politique économique précise, de l'adaptation des budgets aux possibilités financières du pays, du maintien de la législation sociale, de l'observation des principes constitutionnels, du respect de la séparation des pouvoirs, des devoirs du chef de l'Etat et des ministres

Le roi a également insisté sur la nécessité de réaliser sans tarder la réforme administrative.

LA DISTRIBUTION DES FILMS AMÉRICAINS EST SUSPENDUE EN ITALIE

New-York, 2 — La distribution de films américains en Italie est complètement suspendue

M. Hays, considéré, dans les milieux du cinéma comme le « tsar » de cette industrie, a souligné que cette décision avait été prise en conséquence d'un décret du gouvernement italien qui avait annulé « arbitrairement » tous les contrats de distribution de films américains en Italie

LA CHAMBRE ARTISANALE DES COUTURIÈRES DU NORD SE RÉUNIRA DIMANCHE A LILLE

La Chambre artisanale des couturières du Nord, affiliée à l'Union des Artisans de la région du Nord (U.A.R.N.) se réunira dimanche à 10 h 10, rue des Arts à Lille.

Au cours de cette réunion, l'ordre du jour suivant sera étudié : compte rendu de la dernière réunion par la secrétaire ; Où en est la reconnaissance de la carte de l'U.A.R.N. comme carte d'achats par les fournisseurs ; La défense des couturières de la Chambre de Métiers de Lille ; Collaboration apportée par la Chambre artisanale des couturières à « La Voix Artisanale » (rédaction, publicité) ; Extension de notre action syndicale ; questions diverses

ECHOS et CARNET

CALENDRIER — Vendredi 3 février : Soleil : Lever, 7 h. 21 ; coucher, 16 h. 49 ; Lune : Lever, 16 h. 17 ; coucher, 6 h. 10. Aujourd'hui : Saint-Blanc. — Demain : Saint Gilbert.

METEOROLOGIE. — Station de Lille : Observations faites le 2 février, à 16 h. 30 : Baromètre : 765 mm. en baisse depuis ce matin à 10 h. de 0 mm. 7 ; Thermomètre : Fronde : 1.0 ; Minima — 3.9 ; Maxima : 2.0 ; Etat hygrométrique : 78 ; Hauteur d'eau tombée depuis le matin, à 10 h. : Néant ; Direction du vent : Est ; Force : faible ; Direction des nuages : Nulle ; Etat du ciel : Pur ; Prévisions pour aujourd'hui : Couvert le matin ; éclaircies ; beau temps ; froid.

JEUX D'ESPRIT

pour s'amuser en famille...

PRODUCTIONS MONDIALES

En rapprochant les chiffres de la production mondiale de produits usuels on voit apparaître parfois des chiffres vraiment astronomiques. Commençons par un des métaux les plus lourds et les plus rares : le platine. Sa production mondiale annuelle n'est que d'environ 9 tonnes. Celle du métal le plus précieux, l'or, est beaucoup plus élevée : 600 tonnes par an. L'argent accuse un chiffre 13 fois plus important : 8.000 tonnes. La production du tabac est 150 fois plus élevée encore : 1.150.000 tonnes. Celle du cuivre est légèrement supérieure : 1.200.000 tonnes. Le café accuse presque le double : 2.300.000 tonnes. Viennent ensuite la bière et le vin avec environ 196 et 213 millions d'hectolitres, soit 19 et 21 millions de tonnes Toujours en progressant, nous enregistrons ensuite l'orge avec 350, le seigle avec 400, l'avoine 650 le maïs 1.100, le blé et le riz chacun avec 1.300 millions de quintaux. Et, le croirait-on ? la production du mineral de fer reste en-dessous de celle de la pomme de terre, 180 contre 200 millions de tonnes ; il est à remarquer, en outre, que les 180 millions de tonnes de mineral n'en donnent que 80 millions de fer brut. En dernier lieu, mentionnons un produit précieux par les temps que nous vivons : le pétrole, dont la production mondiale annuelle atteint environ 280 millions de tonnes métriques

Nous laissons au lecteur le soin de rechercher les deux extrêmes que nous avons laissés intentionnellement de côté.

A quoi se rapportent les productions mondiales annuelles de 100 grammes, par où nous aurions dû commencer, et de 1 milliard 200 millions de tonnes pour terminer ?

Vous trouverez la réponse plus loin

LES TRAVAUX DE L'EXPOSITION DU PROGRÈS SOCIAL

Plus de 2.000 ouvriers sont actuellement occupés en vue de l'édification des pavillons tant à LILLE, qu'à ROUBAIX

L'édification des pavillons de l'Exposition du Progrès social, tant à Lille qu'à Roubaix, se poursuit avec activité

Au cours de la conférence hebdomadaire de coordination réunissant les chefs de service, à l'Hôtel de Ville de Lille, il a été précisé hier par le directeur du commissariat général que les travaux étaient maintenant poussés avec toute la célérité désirable. C'est ainsi que, si l'on pouvait tenter une comparaison, ils apparaîtraient plus avancés pour cette Exposition du Progrès social, qu'ils ne l'étaient à pareille époque pour l'Exposition des arts et techniques en 1937.

Tout est donc mis en œuvre pour que l'Exposition puisse être prête pour l'ouverture. La bonne volonté est, du reste, unanime dans ce but, ainsi qu'il ressort des déclarations qui ont été faites dans différents milieux.

Une visite des chantiers ne permet guère, à l'heure actuelle, de donner une idée juste de l'état d'avancement des travaux, parce que la plupart des pavillons doivent être édifiés en fer ou en bois et que les divers éléments de charpente sont préparés dans l'atelier. Sur les chantiers mêmes, il n'y a en ce moment que le personnel ouvrier occupé aux terrassements et un nombre relativement peu important de monteurs.

Alors que l'effectif des ouvriers travaillant sur les chantiers est de 328 à Lille et 190 à Roubaix, on doit considérer que près de 1.500 ouvriers sont occupés dans les ateliers de la région à la fabrication des éléments divers dont l'assemblage sur le terrain sera, par la suite, extrêmement rapide.

En outre, les travaux de construction des égouts, de pose de canalisation d'eau, d'aménagement des voies de circulation, nécessitent actuellement la présence sur le chantier de Lille de 125 ouvriers dépendant du service des travaux municipaux.

L'Exposition fournit donc présentement de la besogne à plus de 2.000 ouvriers. Dans les semaines qui vont suivre, l'aménagement de l'Exposition ne tardera pas à se préciser et ainsi cette vaste entreprise apparaîtra dans toute son ampleur.

LA « CHASSE ET LA PÊCHE » A LA PROCHAINE FOIRE COMMERCIALE ET INTERNATIONALE DE LILLE

En raison du très grand succès remporté l'an dernier par l'exposition de la « Chasse et de la Pêche », cette section particulièrement intéressante sera renouvelée cette année à la XVe Foire de Lille qui, rappelons-le, se tient exceptionnellement du 18 février au 5 mars.

Dans un décor attrayant on retrouvera les animaux les plus variés en demi-liberté et un effort spécial sera fait pour présenter dans les nombreux aquariums un nombre plus considérable encore d'espèces de poissons de mer et d'eau douce.

Cette partie de la Foire bénéficiera donc encore, on peut en être sûr, de la grande faveur du public.
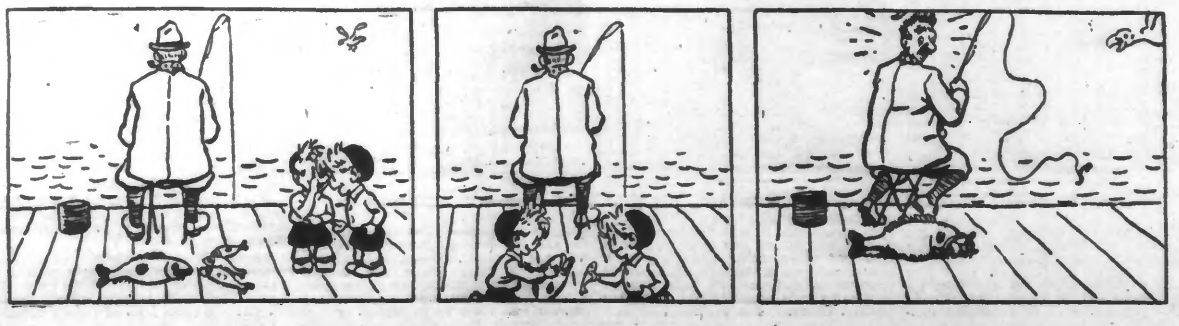
« DÉDÉ ET DOUDOU » LES JUMEAUX FACÉTIEUX